



Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,
Le mardi 19 novembre 2019 à 20 h 15 en séance publique.

Affiché le 15 novembre 2019

ORDRE DU JOUR – SESSION EXTRAORDINAIRE

Instauration de pourcentage de logements sociaux sur certaines zones d'Opérations d'Aménagements et de Programmations (OAP)

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER